

Contrat légumes GAEC

Date limite de remise du contrat : 30/05/2016*

(*Réponses urgentes dans la semaine qui précède !!!)

Rappel : un contrat vous engage et doit être respecté.

Le consommateur a pris connaissance de la charte AMAP® et s'engage :

- à respecter les principes de la charte AMAP
 - à régler d'avance l'achat de ses produits.
 - à prendre en compte les aléas de production
 - à récupérer ses produits sur le lieu de la distribution.
 - à participer à la réunion bilan avec les producteurs.
- Chaque adhérent engage sa responsabilité civile en cas d'incident.

Date et signature de l'adhérent

Le / / 2016

Le producteur, GAEC Xotildeia, a pris connaissance de la charte AMAP® et s'engage :

- à respecter les ENGAGEMENTS de la charte AMAP,
- à livrer l'AMAP et à être présent le lundi de 18 h 30 à 19 h 30 sur le lieu de distribution, maison Oihartzuna.
- à répondre aux questions des consommateurs et à participer à la réunion bilan avant le renouvellement du contrat,

Le producteur engage sa responsabilité civile en cas d'incident.

Signature du producteur

Infos membre :

Nom :

Téléphone/mobile :

email :

livraisons	panier	Minis paniers (4 en juin)	En 1 chèque de*	Ou n chèques*	soit n-1 chèques de*	Le dernier étant de*
26	10	8	252 €	6	42.00 €	42.00 €
26	15	10	370 €	6	61.70 €	61.50 €

(* entourer les bonnes cases pour le règlement)

(N.B. : TVA à 5,5% incluse dans les prix)

Montant du contrat pour 26 distributions, du 06/06/2016 au 28/11/2016 inclus.

En raison de petits soucis de production, le G.A.E.C. nous a demandé la possibilité de réduire les paniers durant tout le mois de Juin (soit 4 livraisons) afin de pouvoir assurer la livraison de nos paniers de légumes sans interruption.

Durant le mois de Juin, les paniers à 10 € seront des paniers de 8 € ; les paniers de 15 € seront des paniers de 10 €.

Merci à tous de votre compréhension.

Tous les chèques sont remis au gérant de contrat (coordonnées ci-dessous) au moment de la signature des contrats.

Les chèques sont établis à l'ordre du producteur GAEC Xotildeia

Fermoscopie :

Synthèse	Situation actuelle	Évolutions envisagées à N+2
Historique du producteur	Conversion bio depuis 2011, bio en 2013	
Structure et productions	RQ : tout est bio à part les endives (à cause des plans) mais il sera possible de les remplacer si il en est proposé dans le panier.	
Membres actifs du GAEC	Associés : Jean Michel Urruty, Christine Williem Libe Subrechicot	
Les pratiques de production	Productions conduites en agriculture biologique.	

AMAP de Saint Pée sur Nivelle : REÇU à compléter et conserver :

L'adhérent M de l'**AMAP de Saint Pée sur Nivelle** a confirmé son engagement d'achats de légumes correspondant à l'option ci-dessous, à l'ordre de **GAEC Xotildeia**.

Montant du contrat pour 26 distributions, du 06/06/2016 au 28/11/2016 inclus.

Merci de veiller à fournir des coordonnées **mail** *est* **téléphone** en cas de besoin au début du formulaire du contrat.

Contact AMAP : Christine Chena, tel : 06 36 74 85 02 - chris.chena@orange.fr

ou **Maika Yarzabal**, tel : 06 17 14 61 31 - yarzabal.maika@gmail.com

livraisons	panier	Minis paniers (4 en juin)	En 1 chèque de*	Ou n chèques*	soit n-1 chèques de*	Le dernier étant de*
26	10	8	252 €	6	42.00 €	42.00 €
26	15	10	370 €	6	61.70 €	61.50 €